

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 41 (1903)  
**Heft:** 19

**Artikel:** Le monsieur bien renseigné  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-200121>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Porri chàuta drâi su lo prâ  
Et té bailléri mon grand dà  
Po té sailli. — Ma fâi, té djuro pé ma barba,  
Que lo moyan l'è bon ; por mé, su bin d'accò.  
T'i tot parâ on rido cò.  
Solet, sari resta onna puchêta vouarba. »  
Lo renâ sò dau pouâ ; quand fut su lo mouret :  
« Té vu bailli on bon conset,  
Que fâ dinse au bocan ; dévant que de déchêdre  
T'ara dû sondzi, mon ami,  
Quemet te volliave sailli.  
Mé, lo savé ; ma fâi, ne pu pas mé attêdre,  
Ié couate de modâ. Ne t'einnouye pas trau. »  
— Et s'ein va ein kisseint lo bocan dein lo crau.

MARC A LOUIS.

### Encore une tutelle.

On a pu voir par la lecture des journaux quotidiens que le concert de la musique de la Garde républicaine de Paris, à la Cathédrale, avait été marqué par divers incidents. La cohue fut telle que des bousculades eurent lieu à l'une des entrées et que des auditeurs qui avaient payé cinq francs leurs places ne parvinrent pas à les trouver et, après avoir erré comme des âmes en peine sous les hautes voûtes à ogives, s'estimèrent fort heureux de pouvoir s'accroupir aux pieds de ceux-là mêmes qui avaient usurpé leurs sièges.

Pour prévenir le retour de faits de ce genre, un membre de la Société pour le développement de Lausanne a réclamé de la municipalité, dans une lettre rendue publique, l'établissement de ces barrières volantes qu'on place à la porte des théâtres de Paris et entre lesquelles le public défile à la queue leu leu, sans qu'il puisse se produire de ces malencontreuses marées humaines qui submergent les services d'ordre les mieux organisés. C'est là, en effet, une mesure excellente.

Un autre correspondant de journal y applaudit des deux mains. Mais il va plus loin encore. Considérant que l'éducation des foules vaudoises est encore à faire, il souhaite que la Société du développement se charge de cette tâche et la mène à bien.

Son vœu va être exaucé. A côté de ses sous-comités des Bains de Cour, des Concerts, du Bureau de renseignements, du Patinage de Sauvabelin, etc., le Développement aura sous peu une commission de Pédagogie des foules ou d'École de la rue (le nom n'est pas encore trouvé). La dite commission apprendra au peuple à se conduire civilement dans les fêtes, aux spectacles, aux concerts, aux conférences, dans les gares, aux funérailles des grands hommes, enfin dans toutes les manifestations publiques. Elle réclamera l'assistance des représentants de la force armée, miliciens, gendarmes, agents de police, gardes-champêtres, ainsi que des sapeurs-pompiers, des moniteurs de sociétés de gymnastique, des moniteurs des institutions chrétiennes de jeunes gens.

Salue, peuple vaudois, la sollicitude que montre à ton endroit la Société du développement de Lausanne !

Certains esprits mal faits, tout en déplorant la « cougne » du concert de la Garde républicaine, pensent que le public de chez nous n'a pas précisément besoin de prendre des leçons et d'observer ce qui se fait ailleurs en matière de service de police, dans les fêtes où la foule est considérable, ces choses-là regardant les organisateurs de ces fêtes.

D'autres poussent l'outrecuidance jusqu'à faire remarquer que, lors du grand concert de l'après-midi du 14 avril, à la Cathédrale, au milieu d'une affluence d'auditeurs tout aussi grande qu'à la soirée de la Garde républicaine, aucun désordre n'eut lieu, grâce à ce simple fait que les portes avaient été ouvertes longtemps à l'avance par d'intelligents factionnaires. Et ils ont le toupet d'ajouter que le

public du 14 était composé exclusivement de Vaudois, tandis que l'auditoire de la musique parisienne comprenait un très grand nombre d'étrangers.

Mais celui qui décidément se fait l'idée la plus fautive du degré d'éducation de la foule de chez nous, c'est ce bon M. Descaves, qui, ayant assisté aux réjouissances du Centenaire à Lausanne, écrit dans le *Journal* de Paris qu'il ne peut assez vanter l'ordre qui règne dans nos rues en fête, la sagesse et la dignité des masses populaires !

Vous avez rêvé, monsieur Descaves. Il n'est qu'un seul point sur lequel votre imagination ne vous ait pas abusé tout à fait. C'est l'enthousiasme modéré dont la population lausannoise a fait preuve en cette journée du 14. Mais vous n'en avez pas démêlé les raisons : elle pressentait, la pauvre, qu'après avoir été délivrée depuis cent ans du joug de Leurs Excellences, elle allait tomber sous la tutelle de la Société pour le développement.

Vaudois, mes frères, ne vous laissez pas abattre comme ces tâta-dzenellhie de Lausanne : la Société pour le développement se charge, gratis, de parachever votre instruction et votre éducation ; c'est une ère nouvelle qui s'ouvre ; saluez-la par notre chant de victoire :

Vaudois, un nouveau jour se lève...

Mais, trêve d'ironie. Le peuple vaudois s'éduquera par lui-même, s'il en sent le besoin, et la Société pour le développement se bornera à embellir la capitale, comme elle l'a fait jusqu'ici avec autant d'intelligence que de dévouement. Chacun son métier, les vaches seront bien gardées.

V. F.

### Yo la Griton fu bin attrapâie.

L'étâi rudo crouia, clia Griton. Te possibliè, qué pouettè féné lâi ya pé lo mondo ! Pensavo vai que ne volliavè pas recaudrè lè botons à s'n'homo, qué cé pourro cò l'avâi adé lo bo-reinçliio àové et sè tsaussé pé su lè talons. Lâi avâi bin z'u bailli on iadzo onna bouna dédzal-lâie, mâ tsouyivè dè redroblia, porqué cé l'homo étâi destra bon. Mâ n'est pas tot, vo sèdè què lè fennè lan lo diabllo po veni four-guenâ dein voutrè catsètè, quand lè qu'on est à dremi, qué bin dâi iadzo que lâi ya, la mienna ne mé lèssè pas pi po quartetta. Prâu sù que la Griton fasâi dinse assebin, mâ onna né que s'n'homo l'avâi fé simbllian dè dremi, lâi criè : « Que fâ-tou quie, Griton ? » et stu iadzo l'étâi tan ein colère que la Griton lâi di vito : « Te fatse pas, m'n'ami, fau bin vouâtè on iadzo cliauo botons, que nin a cazi pllie min à tè tsaussés. » Adan, s'n'homo lâi fâ : « Eh ! que t'è portant bouna, ma pourra Griton ; mâ vin quie, proudzo dau lliè, que t'è vu montrâ ti cliauo que lâi fau mettre. » Cliauo serpin de Griton fasâi 'na pouèta mena, mâ la falliu dzouré, et n'a pas pu botsi de tito lo recaudrè, tant qu'au derrâi.

D.

### Le monsieur bien renseigné.

Authentique.

Il s'agit encore du « Peuple Vaudois », de Warnery et Doret, dont les représentations viennent de prendre fin.

Un de ces petits messieurs à souliers jaunes, à col tour Eiffel, à pantalon retroussé, que l'on rencontre dans les couloirs du Théâtre, est interpellé par un de ses semblables :

— Eh bien, que dites-vous de la représentation ? Cela vous plaît-il ?

— Hum !... La pièce de Doret n'est pas trop mal ; il y a du bon ; la musique — je n'en sais de qui elle est — a vraiment de la valeur... Il faut bien dire que Hammer dirige l'orchestre avec une maestria admirable...

### Bébé proteste.

Bébé vient de manger des confitures ; il en a le visage tout barbouillé.

Sa grand'mère le lave, puis l'embrasse.

Alors, bébé, s'essuyant vivement du revers de sa main :

— Oh ! grand'maman, pourquoi que tu m'embrasses ? Tu me « délaves ».

### Le chien.

Promenade de Montbenon. Sur un banc sont assis, aux extrémités opposées, deux personnages qui ne se connaissent pas et qui demeurent longtemps sans échanger un mot. L'un est vêtu d'un gilet de laine brune dit « broussetout » et d'un pantalon de milaine. Deux bâtons à côté de lui indiquent qu'il n'est pas précisément ingambe. C'est un homme déjà âgé et d'air taciturne. L'autre, un voyageur entre deux âges, une jumelle à la main, contemple les maisons de Meillerie, dorées par un rayon de soleil et qui, vues à travers l'atmosphère lavée par les pluies, semblent plus rapprochées que d'ordinaire. Devant le banc, entre les deux particuliers, est campé sur son train de derrière un petit chien jaune, au corps efflanqué, au poil ébouriffé et sale, la tête penchée vers le sol et l'œil triste.

Le voyageur a fini de regarder le paysage. Il remet ses jumelles dans leur étui et ses regards tombent sur le pauvre toutou, pour aller ensuite à son voisin, à l'autre bout du banc.

LE VOYAGEUR. — C'est à vous, ce chien ?

L'HOMME AU BROUSSETOUT. — Hein ?

— Je vous demande si ce chien vous appartient.

— Vous voulez savoir à qui il est ?

— Oui, s'il n'y a pas indiscretion à vous le demander.

— De l'indiscretion, non.

— Eh bien ?

— Eh bien, c'est mon chien.

— Il a l'air doux. Mais pourquoi est-il si maigre ?

— Quoi ?

— Pourquoi est-il maigre comme un clou ?

— Pourquoi il est maigre ?

— Oui.

— Parce qu'il n'a rien à manger.

— Vous ne lui donnez donc pas un os ?

— Vous dites ?

— Je me demande comment il se fait qu'il n'ait rien à se mettre sous la dent.

— On lui pleure le manger.

— Vous me faites cependant l'effet de l'aimer joliment, votre chien.

— Moi, bien sûr... Mais la bourgeoise...

— Votre femme ne le chérit pas avec le même amour ?

— Le même amour !... Hé ! bon Dieu de bon Dieu !... elle peut pas le sentir.

— Alors elle le laisse crever de faim, et c'est vous seul qui lui jetez un morceau de temps à autre, n'est-ce pas ?

— Quand elle n'est pas là, oui.

— Dites donc, vous devriez me le vendre, votre chien ; je le soignerais bien, moi... Mais où est-il passé ?

— Il a senti la bourgeoise, c'est l'heure où elle vient me prendre pour boire le café, et il est allé se cacher, de crainte d'une taloche.

— Pauvre cabot !... Je vous l'achète. Est-ce dit ?... Sifflez-le donc.

— C'est tout sifflé que sifflera-t-on, jamais il n'approchera tant qu'il la sentira sur la promenade.

— Eh bien, envoyez-le ce soir à mon hôtel ; voici mon nom (Il lui tend sa carte de visite et se lève pour partir).

L'HOMME AU BROUSSETOUT. — J'en causerai à la bourgeoise.

V. F.